Le discours rapporté en milieux socioprofessionnels nord-camerounais

Jean-Paul Balga
Université de Maroua

Résumé

Cet article décrit et analyse les structures morphosyntaxiques dans le français parlé de l'Extrême-Nord du Cameroun (Maroua[1]). Le corpus offre, pour exprimer les modalités injonctive et interrogative en discours rapporté, une grande régularité et une grande cohérence, mais aussi une diversité réelle dans le choix des patrons syntaxiques mobilisés. Le français basilectal spontané – pour autant que notre locuteur en soit une illustration représentative – laisse apparaître une permanence de schémas syntaxiques qui attestent une restructuration en profondeur de la langue. On constate que le français parlé nord-camerounais dispose de manières de dire originales, traduisant une réelle appropriation de la langue française.

Mots-clés **:** variation, morphosyntaxe, modalités injonctive et interrogative, Maroua, français.

Abstract

This paper describes and analyses the morphosyntax structures in French spoken in Far-North of Cameroon (Maroua). The corpus offers, to express the modalities of injunctive and interrogative in reported speech, a large regularity and a large coherence but also a real diversity in the choice of the morphosyntactic structures mobilised. The spontaneous basilectal French – represented by our speaker – offers a permanence of syntactic schemas which attest a deep restructuration of French. We notice that the Speaking French of North-Cameroon has many ways to express its originalities. It implies a real appropriation of French language.

Keywords: variation, morphosyntax, injunctive and interrogative modalities, Maroua, French.

1. Introduction

Le travail[2] que nous proposons ici s'inscrit dans la linguistique de corpus, essentiellement descriptiviste. Nous nous appuierons principalement sur un texte de français oral recueilli et transcrit, appartenant au genre « monologue » et à la sous-catégorie « récit ». Il reproduit un entretien de 72 minutes réalisé à micro visible le 5 avril 2009 à Maroua entre l'enquêteur descripteur que nous sommes et Bindandi, un informateur *tupuriphone*[3] de 47 ans, né comme l'enquêteur dans l'arrondissement de Pohri, d'où la complicité et la confiance certaine entre

[1] Principale ville de l'Extrême- Nord du Cameroun où plusieurs langues autochtones sont parlées : fulfuldé, tupuri, guisiga, mundang, mafa, massa, musgum, etc.

[2] Cet article a été rédigé grâce au soutien de l'Université de Maroua qui nous a prêté-main forte aussi bien dans la collecte des données sur le terrain qu'au niveau des ouvrages théoriques.

[3] Ainsi est appelé celui qui est de l'ethnie tupuri. Estimée à plus d'un million d'habitants, cette ethnie forme une forte population dans les départements du Mayo-Danay et du Mayo-Kani de l'Extrême-Nord du Cameroun et dans le département du Mayo-Kebbi en territoire tchadien.

nous. Ce locuteur non scolarisé, qui raconte les faits saillants de sa vie personnelle et professionnelle, a une pratique assez courante du français appris par nécessité « sur le tas » en raison du milieu où il exerce sa profession : Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, connaît un important brassage ethnique qui favorise le développement du français véhiculaire chez les urbains parlant des vernaculaires presque toujours sans intercompréhension. Sa profession de vendeur de *soya*[4] nécessite des échanges langagiers fréquents avec ses clients issus de tous les horizons. Le recours au français, principal véhiculaire après le fulfulde, est donc une nécessité dans sa pratique professionnelle. Sa production nous a semblé représentative de ce que pouvait être le français oral, plus ou moins spontané, des citadins peu ou non scolarisés.

2. Discours rapporté[5]

2.1 Définitions

Cet essai de définitions vise à préciser quelques termes d'emploi courant dans la littérature scientifique. Pour Bakhtine (1977, p. 167) :

> Le DR, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation.

En fait, Prignitz (1996, p. 265) parle d'un dialogisme qui pose que tout « discours se fait au sein du déjà dit des autres discours […]. Un DR, c'est un acte d'énonciation : rapporter un autre acte d'énonciation. C'est donc la polyphonie du discours qui est mise en œuvre : un énoncé L qui englobe en son sein L' ». Pour Gaulmyn (1992, p. 22) :

> Par DR, on peut s'accorder à entendre la retransmission différée qu'un locuteur ou scripteur L fait des paroles antérieurement prononcées par un locuteur ou scripteur L' (L et L' peuvent représenter une seule et même personne dans deux situations distinctes). L'énoncé d'un DR a pour but de reproduire un acte d'énonciation déterminé effectué par un locuteur, identifié, localisé dans le temps et l'espace.

Cette définition prend en compte la production de paroles antérieurement prononcées par un locuteur défini. Mais on remarque que le DR est loin d'être uniquement cantonné au rapport de paroles prononcées à un moment donné par un locuteur. En effet, un certain nombre d'occurrences telles que le discours direct[6] et le discours indirect[7] ne sont pas forcément liées à un contexte antécédent précis. C'est pourquoi Vincent et Dubois (1997, p. 7) déclarent :

> Le DR est la stratégie spécifiquement utilisée pour rappeler le propos d'un autre temps, une expérience de communication enfouie dans la mémoire.

Avec Blanche-Benveniste (1997, p.108), on peut toutefois constater que :

> Le recours aux paroles rapportées est un procédé massivement utilisé dans les récits faits par oral. Citer exactement les paroles des gens – ou faire semblant de les citer – donne aux récits une garantie.

[4] Viande grillée sur les grillages suspendus au-dessus des foyers construits où l'on y attise du feu du bois de chauffage. Cette viande (généralement de bœuf ou de chèvre) est bien appréciée par tous.
[5] Désormais abrégé sous la forme DR dans la suite du texte.
[6] Désormais abrégé sous la forme DD dans tout le reste du texte.
[7] Désormais abrégé sous la forme DI dans tout le reste du texte.

On s'aperçoit que le débat n'est pas de savoir si les paroles ont une source définie : l'énonciateur peut duper ou suggérer quelque chose d'inexact de la part du locuteur. D'où le propos de Maingueneau (1991, p. 100) pour qui :

> Le DR [est] un énoncé à l'intérieur d'un énoncé [qui possède] différentes stratégies distinctes [qui présentent] chacune des traits spécifiques selon le type de relation qui s'instaurent entre discours citant et discours cité.

2.2 Délimitation du DR

Dans quel cas peut-on parler du DR? Telle est la question fondamentale que soulève cet article. Faut-il forcément la présence d'un verbe de parole? Sinon, quels sont les éléments du contexte énonciatif qui permettent d'attester qu'il s'agit d'un DR? En français central[8] écrit, le DR est repéré par l'ouverture d'un espace graphique – guillemets, italiques – la présence de la subordination, le verbe de parole, etc. Cela dit, en français oral nord-camerounais, les repères ne sont pas toujours les mêmes puisque apparaissent des verbes dits « introducteurs spécifiques », des marqueurs énonciatifs particuliers, la pause, etc.

2.3 État de la question

La réflexion théorique s'inspire de la sociolinguistique où nous faisons la part belle aux travaux de Vincent et Dubois (1997). Rosier (1999, p. 111) note que Vincent « aborde le DR la fois dans les dimensions fonctionnelles et discursives, dans ses rapports avec le narratif et l'argumentatif en tant qu'instrument de cohésion sociale.» De nombreuses études sur le DR prennent appui sur des corpus écrits. Dans sa thèse de doctorat, Rosier (1999, p. 108) fait le point sur les principales théories sous-jacentes à l'étude du DR et propose une convergence entre l'option métalinguistique présente dès Bakhtine, la théorie de la polyphonie de Ducrot et les travaux de Maingueneau sur l'approche argumentative et métalinguistique du DR. Pour ce qui est du français d'Afrique, Makonda (1997, p. 44), étudiant le DR, bâtit son hypothèse sur le substrat linguistique congolais : il est aisé de démontrer que dans beaucoup de langues bantu, il existe bien trois structures qui sont celles des trois discours. L'auteur l'illustre par le cas du kikongo :

(1) a. *mulongi wata : buku mbongele* = le maître dit : j'ai pris le livre.
b. *mulongi wata ti buku kabonga* = le maître dit qu'il a pris le livre.
c. *tata dasuki : nge bangana twidi* = père est fâché : tu as frappé les enfants d'autrui.

Conscient des limites de cette règle à trois structures, Makonda émet toutefois cette réserve :

> En dehors de ces énoncés qui suivent une certaine norme, il est des cas où ces schémas se mélangent. Par exemple nge wa tele ti mboni nikwiza = (littéralement) « tu as dit que je viendrais » pour « tu as dit que tu viendrais ».

Hormis ces cas de « mélange », on passe sous silence la question des transpositions. Ainsi, Makonda (1997, p. 44) reconnaît la complexité du DR et rejoint en cela Maingueneau (2003, p. 121) pour qui « citer un énoncé à l'intérieur d'un autre n'est pas un phénomène simple ».
À partir des études consacrées à la presse écrite en Côte-d'Ivoire et au Mali, Ngamountsika (2007, p. 365) observe qu'entre le DD et le DI, la confusion est quasi générale où il y a prédominance d'un discours sur l'autre. Le style direct est plus conforme au goût de l'oralité et surtout à la pratique de la langue maternelle, où le style indirect est extrêmement rare. C'est pourquoi Ploog (2004) montre les difficultés d'intégration des séquences par le verbe *dire*. Le rôle de *que* semble se restreindre à celui d'un marqueur de frontières prédicatives verbales

[8] Synonyme du français standard, français de référence, etc. L'expression « français central » nous semble moins rigide, plus souple et appropriée pour une approche sociolinguistique.

plutôt qu'à une fonction de subordination traditionnelle. Les restructurations constatées relèvent de l'influence des langues autochtones et participent de l'appropriation de la langue française. Ngamountsika (2007, p. 305) en donne quelques explications : « En l'absence fréquente de transpositions des embrayeurs, des déictiques, des temps verbaux et de la modalisation, les locuteurs brazzavillois élaborent d'autres mécanismes discursifs pour introduire les paroles d'autrui, et ils substituent souvent les mécanismes du DD et ceux du DI. »

2.4 Objet d'étude et caractéristiques du DR

Nous rappellerons les principaux traits qui caractérisent le DR, mais, auparavant, il convient de circonscrire l'objet d'étude.

2.4.1 Objet d'étude : modalités à l'intérieur du DR

La question du DR pose des problèmes multiples, car les occurrences sont souvent nombreuses et variées. Pour circonscrire l'objet, Rosier (1999, p. 125) part d'une définition traditionnelle selon laquelle le DR représente une « […] mise en rapport de discours dont l'un est un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non.» Dans un corpus donné, le DR est essentiellement limité au rapport de paroles prononcées par un locuteur précis et relève de la structure dite de « reproduction » dans la terminologie de Vincent et Dubois (1997, p. 59). Le DR dispose d'indices ne permettant pas de douter de l'existence d'un événement source : temps passé, interlocuteurs déterminés, situation de communication définie et plausible. On a donc affaire à des DR « canoniques » où les énoncés appartiennent à un discours narratif assumé.

2.4.2 Verbe introducteur

Introduisant le DR dans plus de 90 % des occurrences, *dire* est de loin le verbe recteur le plus couramment employé : il fonctionne aussi bien en français parlé camerounais, québécois (VINCENT et DUBOIS 1997, p. 82), qu'abidjanais (PLOOG 2004, p. 302) comme introducteur neutre et représente la forme prototypique des verbes régissants. Seul paraît lui faire pièce de rechange le verbe *demander* avec moins de 80 % des occurrences. Les autres verbes introducteurs sont relativement peu représentés, même s'ils paraissent variés : verbes de paroles comme *répondre*, *parler*, *murmurer*, *menacer*, *indiquer*, *gronder* ou autres verbes tels que *monter*, *donner*, *ajouter*, *couper*,etc.

2.4.3 Temps du discours citant

Lorsque le verbe citant est employé (cas le plus courant), le passé composé et le présent (surtout « présent rapporté au passé » assimilable à un présent de narration) sont largement dominants. Par contre, l'imparfait, le futur, l'impératif, le plus-que-parfait, ainsi que les modes impératif et infinitif sont également du nombre des occurrences relevées. Le tableau ci-dessous en est une illustration.

Répartition des occurrences des temps du discours citant

passé composé	114
présent	62
imparfait	13
futur (aller + infinitif)	11
infinitif	8
impératif	2
plus-que-parfait	0
total	210

2.4.4 Temps du discours cité

Le temps du discours cité n'obéit pas à la servitude grammaticale de la concordance de temps du français central. C'est pourquoi Ngamountsika (2007, p. 273) s'interroge :

> Comment expliquer le comportement des temps grammaticaux dans les complétives du [DR]? On a affaire à un dire rapporté indirectement qui met aux prises le temps grammatical d'une proposition subordonnée. La question qui se pose tout naturellement est celle de l'influence de la subordination sur le temps de la subordonnée.

Le temps du discours cité en français parlé à Maroua est souvent celui du discours citant. Cependant, on ne saurait être péremptoire à ce sujet dans la mesure où de nombreux cas de figure se présentent. L'emploi des modes et des temps relève d'une difficulté majeure chez les locuteurs. Le corpus présente la prédominance du passé composé suivi du présent et de l'imparfait. Certains présents ont valeur de présent de vérité générale attesté en français central :

(2) a. On *dit* que on ne *meurt* pas deux fois.

b. Ma mère *me dit* que la fin du marché *accuse* les gens. (Cette phrase est la traduction littérale d'un proverbe de l'ethnie tupuri qui dit qu'il faut quitter à temps le marché, sinon on finira par avoir des problèmes parce que la place du marché regorge de toutes sortes d'individus prêts à provoquer. On ne doit donc pas rester longtemps au marché.)

Des présents se substituent à d'autres temps dans des constructions enchâssées comme :

(3) a. Mon ami *veut* que la chose *prend* fin aujourd'hui après quatre jours.

b. Paul *souhaitait* que le gars *attend* la fin de la cérémonie.

La fausse subordination introduite par *que* ne favorise pas la considération du temps du discours cité dans la proposition qui n'est en réalité que la reproduction du DD. D'ailleurs, Rosier (1999, p. 149) fait cette observation : « Lorsqu'on verse du côté du présent, on tombe finalement toujours du côté du direct, de l'actualisation du discours […]. En ce sens, la réduction des frontières entre les différents DR s'oriente, à notre avis, vers une « victoire » du direct, symbolisé par le discours rapporté. »

2.4.5 Indices de repérage

Queffélec (2006, p. 269) relève que les indices qui permettent à l'énonciateur d'annoncer la présence d'un DR sont atypiques et correspondent à un réaménagement important du français. Certains indices viennent sans doute du français central et créent une impression, superficielle, de parenté avec le français parisien, telle la présence très fréquente, mais non obligatoire, d'un verbe de parole, en particulier *dire*, ou tel l'emploi massif du *que* en tête du DR. Dans notre corpus, 71 % des occurrences de DR sont introduites par un *que* :

(4) a. Il dit *que* il mange ici sur place.
b. Oui, j'ai dit *que* je comprends bien.
c. Il dit *que* il va payer demain matin.
d. Il dit *que* je fais confiance.
e. On dit *que* client est roi.

Devant l'omniprésence du *que*, on peut s'interroger sur la valeur de ce *que* : sa principale fonction semble être moins d'indiquer un rapport de hiérarchie syntaxique entre régissante et subordonnée que de signifier la présence d'un véritable DR. Le non-respect de la concordance des temps et des modes, ainsi que l'absence de hiérarchie syntaxique posent des problèmes quant à la délimitation claire et nette du rôle du *que* dans ces occurrences relevées supra. La première hypothèse consiste à poser que l'intégration syntaxique est assurée par d'autres moyens que *que*, qui, le cas échéant, intervient de façon redondante – lorsqu'un marquage fort

est requis pour des raisons discursives ou pragmatiques. La seconde hypothèse, selon Ploog (2004, pp. 305, 306), postule que *que* restreint sa fonction en abidjanais à celle d'un marqueur de « frontière »prédicative verbale.

Un autre trait caractéristique du DR – et notre corpus ne fait pas exception – est le rôle de la pause, interruption momentanée de la chaîne parlée. D'après Queffélec (2006, p. 270), son emploi massif, voire quasi systématique entre discours citant et discours cité ou entre discours citant et le *que* introducteur du DR, est si évident pour un locuteur, si consubstantiel à l'acte de mise en forme du DR, qu'il convient d'indiquer :

(5) a. Chef dit *que*, il revient après travail manger.
b. Il a dit, *que* non, c'est payé demain.
c. Oui chef, *que* je comprends bien.
d. Client dit, *que* le plat est fini, ajouter un peu.
e. Il a dit *que*, bœuf, c'est cher au marché aujourd'hui.

Comme on peut si bien l'observer à travers ces occurrences, on note une pause soit entre discours citant et discours cité (5-a, e), soit entre discours citant et *que* introducteur du DR (5-b, c, d,). Cette interruption momentanée dans la chaîne parlée apparaît comme une façon d'intégrer le DR. Italia (2005, p. 112) précise que « la pause est parallèlement ou complémentairement à l'emploi du *que*, le principal moyen d'indiquer l'insertion du DR ». Le locuteur dispose, pour signifier la présence du DR, de marqueurs de prise de parole qui fonctionnent comme signaux d'un décrochage énonciatif. Ces marqueurs sont souvent des syntagmes nominaux en apostrophe :

(6) a. *Chef*, c'est manger ici.
b. *Directeur*, comment va?
c. *Papa*, comment santé?
d. Mon *fils*, viens ici manger bon *soya.*
e. Ma *sœur*, il y a place partout.

Tous ces termes en apostrophe sont pris dans leur acception très extensive camerounaise. Ce peut aussi être des signaux comme :

(7) a. *Bon*, que il mange.
b. *Oui*, que il va donner l'argent!
c. *No* [non], je pas d'argent beaucoup.
d. *Main* [mais], il va où?
e. *Voici*, que c'est vous encore.

Ces signaux de prise de parole sont souvent la cause de nombreux malentendus entre autochtones et allogènes. La quasi-absence de transpositions des embrayeurs des déictiques et des temps, transpositions requises dans le DI en français central, est plus spécifiquement caractéristique de notre corpus. Queffélec (2006, p. 270) note que les repères temporels, personnels et déictiques restent presque toujours ceux du DD alors que, formellement, la présence d'un *que* initial pourrait faire croire à un DI impliquant une adaptation des repères énonciatifs. C'est le cas des exemples comme :

(8) a. Il était aussi un gars de chez moi, il a dit *que* frère, tu me fais confiance.
b. Il dit *que* tu peux aller voir le marché.
c. Client dit *que* tu es trop cher avec ta viande.
d. Kosga me dit *que* ta viande donne l'argent beaucoup.
e. Il me dit *que* tu ne donnes pas crédit pourquoi.

En français central, il y aurait transposition des embrayeurs, des déictiques et des temps, ce qui impliquerait :

(9) a. Il me dit que *je lui faisais* confiance.
b. Il me dit que *je pouvais* aller au marché.
c. Un client me dit que *j'étais* trop cher.

d. Kosga me dit que *ma* viande *donnait* beaucoup d'argent.
e. Il me dit que pourquoi *je ne donnais* pas de crédit.

Cette absence de transposition rend d'ailleurs caducs les critères de différenciation usuels entre DD et DI. C'est le point de vue de Ploog (2004, p. 302), pour qui « la limite entre DD et DI est moins nette qu'il n'y paraît ». Compte tenu de ces difficultés, le français parlé à Maroua est donc contraint de procéder à certains réajustements afin de marquer les modalités dans le discours. Ces aménagements transparaissent aussi bien dans les verbes introducteurs spécifiques qu'à travers les temps du discours citant et du discours cité. On observe d'ailleurs d'importantes restructurations d'ordre morphosyntaxique dans les modalités interrogative et injonctive.

3. Modalité injonctive

Queffélec (2006, p. 271) propose cette définition :

> Glosable par inviter quelqu'un à faire quelque chose (cette invitation pouvant aller du commandement à la prière en passant par le conseil), la modalité injonctive s'applique à des énoncés qui accomplissent un acte illocutoire particulier, l'acte d'injonction. Le locuteur énonciateur je essaie, en produisant un énoncé injonctif, d'imposer un comportement, un faire précis à l'allocutaire destinataire tu et d'exercer ainsi une contrainte sur lui.

Plusieurs tournures sont disponibles pour exprimer dans le DR cette modalité injonctive associée à un acte d'intimidation.

3.1 Verbe de parole + de + infinitif

L'action prescrite peut être négative (défense) ou positive (injonction) :

(10) a. Mon client m'*a dit de mettre* beaucoup de piment.
b. D'autres *disent de* ne pas *mettre* dedans.
c. Chacun *dit de faire* à son goût.
d. Je *dis de servir* mon type à table.
e. Il *dit de l'accompagner* prendre un pot.

Le verbe introducteur est presque toujours *dire* auquel peuvent cependant se substituer d'autres verbes impliquant implicitement une prise de parole :

(11) a. On *m'a appelé* d'aller chercher la viande.
b. Je le *demande* de m'aider à servir les clients.
c. Clients *dérangent* de donner beaucoup de *soya.*
d. … mais on *doit* de faire attention, sinon on ne s'en sort pas.
e. On me *propose* de faire autre chose hors de viande.

3.2 Verbe de parole + que + verbe au présent

Ce tour, beaucoup plus rare, semble un substitut du précédent quand l'usage de *de* + infinitif paraît inadéquat :

(12) a. Il a *dit que* si mon client *vient*, il mange la viande de 1000 f.
b. Il m'*a dit que* son argent *est* petit pour manger.
c. Client m*'a dit que* il n'*a* pas la monnaie.
d. Il *dit que* on *va* faire comment.
e. Je l'*ai dit que* je *cherche* le changement.

La reformulation en *que* + indicatif présent résulte ici de la difficulté d'insérer après un *de* (que le locuteur avait dans un premier temps utilisé puis réitéré) une subordonnée hypothétique en *si* précédant le procès intimé. Le corpus étudié n'offre aucune occurrence de subjonctif présent morphologiquement identifiable, les formes indifférenciées de présent sont

considérées comme relevant de l'indicatif. L'interprétation injonctive du présent peut ainsi se déduire de la présence dans le cotexte antérieur d'un impératif que l'énoncé au présent dans le DR se contente de reformuler :

(13) a. Vrai de dieu, tu es mauvais client, quitte loin. Je *dis que quitte* loin, très…
b. Je *dis que* mauvais clients *partent*. Je ne veux pas voir ici.
c. Comme ça, je *dis que* pas ne *donne* jamain [jamais].
d. Mon type, tu *dis que* je *parle* beaucoup no [non]!
e. Je *dis que* mauvais payeur *quitte* ici. Pas manger.

Ces occurrences montrent que le DR est exprimé en fonction des tours de parole tantôt par un impératif, tantôt par *que* + indicatif.

3.3 Verbe de parole + que + futur injonctif

Sundell (1991, p. 52) a montré que le futur de l'indicatif pouvait être, en plus de ses emplois assertifs, porteur d'emplois « directifs » attestés de longue date et parfaitement inscrits dans le cinétisme de ce tiroir, même si le futur injonctif correspond à un acte illocutoire dérivé. Pour R. Martin (1983, p. 131) :

> On vient ainsi à formuler l'hypothèse que le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-entendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'achemine vers la certitude. Les saisies précoces sur ce mouvement fournissent les emplois modaux, les saisies tardives, les emplois temporels.

Citant Martin, Queffélec (2006, p. 272) déclare que seul le contexte permet d'identifier comme injonctifs les énoncés futurs présents dans les discours cités, énoncés qui se présentent sous la forme périphrastique *aller* + infinitif, puisque notre corpus ne comporte pas de futur synthétique. L'interprétation injonctive peut se déduire de la présence d'un modalisateur averbal incident au syntagme verbal comme obligatoire :

(14) a. Il a volé une vache; le sous-préfet *a dit que* il *va payer* ça.
b. Directeur *a dit que* il *va manger* encore le soir.
c. Demain, il *dit que* il *va aller* au marché avant tout le monde.
d. Il m'*a dit que* tu *vas voir.* Attends seulement.
e. Dieu *dit que* tu *vas aimer* ton frère, mais…

Il peut s'agir d'une réponse assertive donnée par le destinataire à la proposition du futur :

(15) a. J'ai dit à un clando que tu *vas porter* la viande jusqu'à ministère de *soya.*
b. Je *vais donner* 2000 f pour service.
c. Oui, on *va* beaucoup *manger*, on *va* beaucoup *boire* aussi.
d. Les gars qui disent no [non] *vont voir* avec les yeux.
e. Paul dit que on *va fêter* l'anniversaire demain.

3.4. Verbe de parole + que + impératif

Inconnue dans la variété orale standard, cette séquence *dire que* suivie de l'impératif est assez productive dans notre corpus. L'ouverture du discours cité est souvent signalée par la présence d'un terme d'adresse, d'un syntagme nominal en apostrophe spécifiant le destinataire :

(16) a. Il y a un policier qui m'a *dit que* mon frère, *viens* je vais t'aider.
b. Non Glacé a *dit que va* vite vite au marché maintenant.
c. J'ai *dit que* mon enfant *viens* avec moi au marché de viande et *vois* aussi.

Parfois, on note la présence d'un marqueur de prise de parole comme *bon* ou comme *pardon* (employé dans son sens panafricain de « s'il te plaît ») :

(17) a. Client dit que *bon*, va faire le marché après viens.

b. Il dit maintenant que *bon*, trop c'est trop *va* t'en, tant pis.
c. Wanso dit que *pardon*, je n'ai pas la monnaie; *cherche* à côté.
d. Mon type, je dis que *pardon* ne *mange* plus ici chez moi.

Désignatif nominal en apostrophe et marqueur de prise de parole peuvent d'ailleurs se cumuler en tête du discours cité :

(18) a. J'ai l'ai dit que mon *frère pardon,* rentre à la maison.
b. J'ai dit à mon *client pardon*, quitte loin.
c. Ma femme dit que ma *sœur pardon* comporte-toi bien aussi.
d. Le grand dit que *Paul bon* je te comprends, laisse le problème.

La présence de ces éléments non verbaux n'est d'ailleurs pas indispensable et le discours cité peut s'ouvrir directement sur l'impératif :

(19) a. Je l'ai dit que *cherche* mon porte-monnaie vite.
b. Dieu dit que ne *vole* pas ton frère.
c. Je dis à mes enfants que *travaillez* pour réussir comme moi.
d. On dit que ne *regarde* pas les autres, *fais* pour toi aussi.

Plus exceptionnellement, la séquence *que* + impératif peut suivre un verbe recteur qui ne relève pas *stricto sensu* de la catégorie des verbes de parole :

(20) a. Client m'*a montré* que *voici* l'argent, *prends* alors.
b. Les gens *ont critiqué* que *va* lâche.
c. *J'ai accepté* que je suis lâche mais *laisse*-moi tranquille.
d. Je *souhaite* que tu gagnes, *va* voir ça.

Le DR injonctif peut apparaître sans support verbal introducteur (absence de verbe de parole explicite), mais cette absence de verbe introducteur est, d'après Blanche-Benveniste (1997, p. 109), beaucoup plus rare qu'en français central :

(21) a. Il me donne un gros billet que bon tu peux changer, remets-moi le reste.
b. Il me regarde que pardon donne-moi le reste.

3.5. Verbe de parole + 0 + impératif

Le verbe de parole peut, comme dans le français central, être suivi directement de l'énoncé à l'impératif sans *que*. Ce type de séquence, assez étonnamment, offre de nombreuses parentés avec la précédente :

- emploi en clôture ouvrante d'une balise comme *bon* ou *pardon* :

(22) a. Client m'a dit *bon* donne-moi le reste d'argent alors.
b. Ils me disent *bon* je suis leur meilleur asso [un complice] de la ville.
c. Beaucoup je les dis *pardon* ne fais pas les problèmes, évitez.
d. Directeur dit *non* ne parle pas beaucoup.
e. Les autres disent *pardon* ne nous chasse pas ici.

- apostrophe liminaire d'un syntagme spécifiant le destinataire de l'injonction :

(23) a. Je l'ai dit mon *frère* fais-moi confiance.
b. J'ai trouvé un autre *frère* je l'ai dit pardon rythme-moi un peu sur la route.
c. J'ai dit *papa* envoie-moi quelque chose contre les sorciers de la ville.
d. Papa répond mon *fils* vois ton oncle qui est au quartier Pont-Vert.
e. Dawé dit mon *ami* sois gentil mais pas naïf.

La présence d'une balise ouvrante n'est cependant pas indispensable :

(24) a. Quand on dit paie avant de manger au client, il refuse.
b. J'ai dit aux clients soyez gentils avec moi.
c. Je dis j'aime tout le monde qui vient manger ici au ministère *soya*.
d. On dit aux enfants venez, ils refusent; les temps ont changé.
e. Je dis à ma femme ne prépare pas la viande, prépare les feuilles j'aime.

Le fait le plus saillant est la prédominance des tours avec impératif qui constituent près des deux tiers des énoncés, alors que le français central évite de les utiliser dans le DR indirect, leur préférant des tours en *de* + infinitif ou *que* + subjonctif. Par ailleurs, plus de la moitié des occurrences offre un *que* introducteur en tête du discours cité, comme si la présence de ce *que* (pourtant totalement incompatible avec un impératif dans le français oral de France) était, parallèlement à l'emploi d'un verbe de parole introducteur, le signe le plus visible que l'on se situe bien dans un DR. Le fait que le locuteur emploie dans plus d'un quart des occurrences *dire de* suivi de l'infinitif montre bien que la tournure avec l'impératif correspond à un choix stylistique réel.

4. Modalité interrogative

D'après Queffélec (2006, p. 274), la modalité interrogative exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur. Elle met en question la valeur de vérité d'une proposition ou l'identification d'un de ses arguments. Par opposition à la modalité assertive, elle requiert des moyens morphologiques, syntaxiques et prosodiques particuliers. Nous envisageons ici comment elle fonctionne dans le DR en reprenant la distinction traditionnelle entre interrogation totale portant sur l'ensemble de la proposition (et sous-tendant une réponse de type *oui*/*non*) et l'interrogation partielle portant sur l'un des constituants, considéré comme non identifié, de la proposition.

4.1 Interrogation totale

Le grand fait qui caractérise les variétés parlées de français camerounais est l'absence ou la rareté des interrogatives indirectes en *si*. *Si* en tant que conjonction semble réservé à l'introduction d'une subordonnée hypothétique. Aussi, poursuit Queffélec (2006, p. 274), le français africain ignore également l'emploi adverbial de *si* comme réponse positive à une interrogative du type *ne vient-il pas*? La limitation de la gamme de réponses au seul couple *oui*/*non* rend d'ailleurs souvent opaque au francophone non africain le sens de la réponse. Cette restriction d'emploi est sans doute à mettre en relation avec le principe d'univocité du signe (un signifié par signe, un signe par signifié) qui prévaut dans les variétés africaines du français résultant d'un apprentissage non guidé. Dans notre corpus, le *si* interrogatif est absent et, par conséquent, l'informateur utilise des stratégies de contournement pour restituer la modalité interrogative dans le DR. Plusieurs cas sont envisagés.

4.1.1 Verbe de parole + que + proposition sans indice interrogatif spécifique

Dans ce cas de DR, la modalité interrogative n'est marquée d'aucun indice spécifique. Seul le contexte, une réponse ultérieure à la question posée par exemple, permet d'identifier le DR comme percontatif :

(25) a. Elle m'*a dit que bon c'est toi qui vas au marché*, j'ai dit que oui c'est moi.
b. J'*ai dit* à mon fils *que bon, tu connais mon patron au marché,* il dit oui.
c. C'est toi qui *as dit que tu vas m'accompagner au marché,* il a dit oui.
d. Mon père m'*a dit que tu aimes boucher*, j'ai dit oui quand je suis petit.
e. J'*ai demandé que tu aimes la viande*, il dit oui pour 500 f.

On constate que le DR interrogatif ne se différencie pas d'un DR assertif au plan formel. C'est généralement la présence d'une réponse du type *il dit (que) oui*/*non* dans le tour de parole suivant qui permet d'identifier *a posteriori* la modalité interrogative.

4.1.2 Verbe de parole + que + proposition comportant est-que

Il a été observé que le morphème spécifique de l'interrogation *est-ce que* (réalisé souvent par l'informateur sous la forme *est-que*) peut apparaître dans le discours cité, mais la proposition qui le renferme s'insère elle-même dans les structures phrastiques complexes :

(26) a. J'*ai dit* à mon client *que* pardon si je te coupe le *soya* de 3000 f *est-que* tu vas tout manger, il dit que oui.

b. J'*ai demandé* au type qui a le crédit *que est-que* c'est bon, il dit non.

c. J'*ai dit* à un autre *que* pardon, *est-que* je suis un mauvais type, il dit non.

d. Mon patron me *dit que est-que* tu aimes le crédit, je dis non.

e. Directeur me *dit que est-que* j'ai ton argent, je l'ai dit non tu as tout payé.

Dans cette série d'exemples, l'élément *est-que* ouvre l'interrogative. Il débute ainsi le discours cité. L'interprétation percontative de la proposition est confirmée ou infirmée par l'emploi de la réponse stéréotypée *je dis (que) oui*/*non*, *il dit (que) oui*/*non.*

4.2 Interrogation partielle

Dans notre corpus, le développement de la syntaxe se révèle assez complexe puisque le locuteur maîtrise plus d'une tournure concurrente.

4.2.1 Verbe recteur + ce que + proposition

Ce schéma syntaxique est bien attesté, particulièrement avec *demander* comme verbe introducteur. Quand la question porte sur un actant inanimé en fonction d'objet direct, l'interrogative s'ouvre par *ce que* :

(27) a. Quand tu la dis de travailler, elle *demande ce que* tu vas la donner en cadeau.

b. Je *demande* le client *ce que* tu m'as gardé au marché.

c. Quand je dis aux enfants d'aller garder les chèvres, ils *demandent ce que* je les donne.

d. J'ai dit moi, je ne *demandais* pas mon père *ce que* il me garde.

e. Je *demande ce que* tu gagnes en mangeant le crédit du boucher mon type.

Lorsque la question partielle porte sur un actant locatif, le locuteur emploie par analogie la construction en *là où* forgée sur le même schéma syntaxique (démonstratif + pronom interrogatif) :

(28) a. Je suis allé au marché *demander là où* on vend les moutons.

b. Mon ami va *chercher là où* se trouve le bon *bili-bili*.

c. Je ne *connais* pas *là où* on vend la viande du porc.

d. C'est ma femme qui *connaît là où* il y a bon poisson au marché.

e. Mon fils *sait là où* je garde le gros couteau.

Comme on peut le remarquer, la construction en *là où* apparaît aussi bien dans des complétives de recteurs n'appartenant pas à la classe des verbes de parole.

4.2.2 Verbe recteur + que + proposition avec terme interrogatif in situ

Très productif, ce schéma syntaxique cumule le *que* introducteur et le terme interrogatif placé immédiatement après le groupe verbal. Dans notre corpus, cette structure s'emploie surtout avec le verbe de parole *dire* :

(29) a. Il avait déjà mangé la viande et je *dis que* ouai je vais faire *comment.*

b. J'ai perdu 1000 f et je *dis que* j'accuse *qui* ici.

c. Il *dit que* pardon, c'est *qui* qui a pris mon argent.

d. Quand c'est le marché, je *dis que* on ne connaît pas c'est *qui.*

e. Les enfants n'écoutent pas, je *dis que* je vais faire *comment*.

Cette structure syntaxique s'observe également avec le verbe *demander* comme recteur. Dans ce cas, le sémantisme est nettement interrogatif :

(30) a. Ma femme m'*a demandé que* tu as eu *quoi* alors.
b. Ma fille m'*a demandé que combien* tu as eu au marché.
c. Il m'*a demandé que* c'est *comment.*
d. J'*ai demandé que* la maison se trouve *où*.
e. Elle m'*a demandé que* ton problème c'est *comment*.

Ces exemples montrent que les constructions observées sont directement concurrentielles des énoncés en *demander ce que* + proposition ou *demander là où* + proposition qui sont également employés par notre locuteur. Celui-ci peut, du reste, faire alterner les deux constructions dans une même séquence phrastique. Ces structures ne semblent limitées ni au basilecte ni à l'oral. Dans son travail où elle analyse des productions écrites tirées des énoncés oraux de locuteurs lettrés, Queffélec (2006, focalise son étude sur des occurrences produites par des locuteurs intellectuels comme :

(31) a. J'*ai demandé* à mon client *que* tu vas manger *quoi*, il m'a dit que le soya et je l'*ai demandé ce que* il boit, il dit le *bili-bili*.
b. Client m'*a demandé que* tu as gardé *quoi*, moi aussi je l'*ai demandé ce que* il veut.

(32). Tu veux que je te *dise que* je vais manger et maintenant tu vas me *demander que* je vais manger *quoi* je vais dire *que quoi*.

On observe que dans cette séquence à l'énoncé relevant de notre structure (*demander que je vais manger quoi*) succède l'énoncé *je vais dire que quoi* où *quoi* employé seul entre dans la rection du verbe par l'intermédiaire de *que* et fonctionne donc comme une complémentation du type *ça*.

4.2.3 Verbe recteur + proposition avec terme interrogatif in situ

Par rapport au schéma précédent, on remarque ici l'absence du conjonctif *que* dans cette structure syntaxique qui est bien attestée dans notre corpus :

(33) a. Les gens *m'ont demandé* tu as dans la poche *combien*.
b. Ils *demandent* on mange *pourquoi*.
c. J'*ai dit* mais tu paies ou *comment*.
d. Tout le monde *connaît* on rit *pourquoi*.
e. Il mange et il *dit* je dérange *comment*.

Ces occurrences présentent, comme la construction précédente, un terme interrogatif *in situ.* Elles s'éloignent du français oral ordinaire parisien, mais paraissent bien attestées dans d'autres variétés orales de français régional : Québec (LEFÈBVRE et MAISONNEUVE 1982) ou La Réunion (LEDEGEN et QUILLARD 2001), où cette tournure est présentée comme une caractéristique du français oral régional. En français basilectal à Maroua, la séquence *que* + terme interrogatif *in situ* peut intervenir après une proposition de modalité assertive :

(34) a. Il m'a dit que je te demande à boire tu me donnes de l'eau *que* je vais faire *quoi avec*.
b. On me dit *que* je travaille beaucoup pour aller *où*.
c. Moi, je dis *que* on va faire *comment*.
d. Voisin dit *que* je suis *quoi* devant lui.
e. On dit *que* la vie c'est le combat, c'est combat *pourquoi* : c'est dur.

Ici, le vendeur de *soya* s'interroge sur le sens du travail et de la vie en général. La plupart des DR s'ouvre par un *que*, parfois redondant, mais qui traduit la prégnance d'un moule syntaxique réitéré de nombreuses fois.

4.2.4 Verbe recteur + que + proposition avec terme interrogatif initial

Ce schéma syntaxique, rarement réalisé, comprend surtout *où* comme terme interrogatif initial immédiatement postposé à la conjonction *que* :

(35) a. Je l'*ai dit que où* est ton argent que tu disais que tu allais me donner.
b. Ma femme l'*a demandé que où* est parti ton argent.

c. Il la *répond que où* est parti pour ton mari.
d. Quand je suis rentré, je l'*ai demandé que où* les enfants sont partis.
e. Mon fils *dit que où* je ne connais pas.

4.2.5 Verbe recteur + proposition avec terme interrogatif initial

Proche de la précédente par la présence d'un terme interrogatif à l'initiale, mais s'en différenciant par l'absence d'un *que* introducteur, cette structure est très productive dans notre corpus :

(36) a. J'*ai demandé où* est le marché du bétail.
b. J'*ai demandé où* est le grand boucher du village.
c. J'*ai dit où* va le client là-bas.
d. Je *connais où* va son argent.
e. Il me *demande où* je travaille pourquoi.

4.2.6 Verbe recteur + que + proposition avec cumul d'un terme interrogatif initial et d'est-que

Assez rare dans le corpus, *est-que* peut se cumuler avec le terme interrogatif dans des énoncés comportant une conjonction *que* initiale :

(37) a. J'*ai dit* dans mon cœur *que* qu'*est-que* ça me donne comme leçon.
b. J'*ai dit* aussi *que coma* qu'*est-que* je vais faire maintenant.
c. Les gens *ont dit que* qu'*est-que* les hommes aujourd'hui.

Le trait le plus notable dans la modalité interrogative est l'emploi tant pour l'interrogation totale que pour l'interrogation partielle d'un *que* conjonctif introduisant le DR interrogatif : les structures ouvrant par *que* sont largement majoritaires. Il en est de même des tournures avec un terme interrogatif *in situ* dans les interrogations partielles. Si l'on met de côté les structures en *ce que* et *là où* et des énoncés comportant *est-que*, dans 79 % des cas, le terme interrogatif est en position *in situ*. On notera enfin la rareté de la postposition du sujet au verbe : celle-ci paraît limitée aux énoncés en *où est* + sujet nominal qui semblent figés chez notre informateur.

5. Conclusion

En somme, notre corpus offre une grande régularité ainsi qu'une pluralité réelle dans le choix des patrons syntaxiques mobilisés. Loin d'être une collection de productions hétérogènes, le français basilectal spontané donne une permanence de schémas syntaxiques qui témoignent d'une restructuration en profondeur du français central. Ces derniers reproduisent tantôt ceux du français central, tantôt s'inspirent de certaines variétés périphériques non africaines, tantôt adoptent des solutions panafricaines. Cette diversité morphosyntaxique attire la clientèle non seulement dans le *ministère du soya*[9], mais elle gère aussi d'une façon générale les transactions commerciales dans le secteur informel. Conscient de cette dimension économique, Queffélec (2006, p. 279) pose un regard favorable sur les dialectes du français parlé au Cameroun : « globalement, [...] le français [parlé] camerounais possède des manières de dire originales, traduisant une réelle appropriation de la langue française ».

[9] Le lieu où cette viande grillée est vendue

Bibliographie

BAKHTINE, M.- V. (1977). *Le marxiste et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 232 p.

BALGA, Jean Paul (2005). *Le français et le tupuri en cohabitation au nord du Mayo-Kani*, Mémoire (D.E.A. ès-Lettres), Université de Ngaoundéré (Cameroun), 80 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS-éd, 292 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys, 164 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2005a). « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français », *La linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, p. 47-66.

BOUBA, Daniel (2002). *Représentativité et vitalité des particularités lexicales du français au Nord du Cameroun*, Mémoire (M.A.), Université de Ngaoundéré (Cameroun), 99 p.

CALAÏNA, Théophile (2009). « Transfert syntaxique et mélange de codes : cas du français régional parlé au Nord-Cameroun », *Revue internationale des arts, lettres et sciences sociales*, Yaoundé, Africana Publications, p. 23-54,

DUMONT, Pierre et Bruno MAURER (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Vanves Cedex, Hachette, 270 p.

GAULMYN, Marie-Madeleine (de) (1992). « Reformulations méta-discursives et genèse du discours », *Études de linguistique appliquée*, n° 62, p. 98-117.

ITALIA, Magali (2005). « Variations en fonction de l'âge et de degré de scolarisation dans le français oral des locuteurs gabonais : la question du discours rapporté », *Appropriation du français en contexte multilingue, éléments pour une réflexion didactique à propos des situations africaines*, Besançon, P.U. Franche-Comté. p. 191-207.

ITALIA, Magali (2006). « Le morphème *là* dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon », *Le français en Afrique*, n° 21, p. 281-290.

LEDEGEN, Gudrun et Virginie QUILLARD (2001). « Quelle référence pour l'interrogation? Réponses syntaxiques et pragmatiques », *Cahier de l'institut de linguistique de Louvain*, n° 69, p. 155-179.

LEFEBVRE, Claire et H. MAISONNEUVE (1982). « La compétence des adolescents du Centre-Sud : les structures complexes », *La syntaxe comparée du français standard et populaire ; approches formelles et fonctionnelles,* Tome 1, Québec, Office de la langue française, p. 171-206.

MAINGUENEAU, Dominique (1991). *L'énonciation en linguistique française*, Coll. « Linguistique », Paris, Hachette, 127 p.

MAINGUENEAU, Dominique (2003). *Syntaxe du français*, Coll. « Linguistique », Paris, Hachette, 159 p.

MAKONDA, Antoine (1997). *Quatre-vingt et un congolismes. Étude des particularités du français parlé*, Brazzaville, Éditions Scolaires.

NGAMOUNTSIKA, Édouard (2007). *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, vol. 1, Thèse (Ph. D.), Université Aix-Marseille 1, 344 p.

PLOOG, Katja (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Coll. « Sciences du langage », Paris, CNRS éditions, 326 p.

PLOOG, Katja (2004). « Stratégies des structures du discours rapporté dans les récits abidjanais », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 297-306.

PRIGNITZ, Gisèle (1994). « Le normal et le normatif », *À propos du français en Afrique. Questions de normes*, Université Nice Sophia Antipolis, p. 59-87,

PRIGNITZ, Gisèle (1996). *Aspects lexicaux, morphosyntaxique et styptiques du français parlé au Burkina-Faso (Période 1980-1996)*, Thèse (Ph. D.), Université de Paris III, 890 p.

QUEFFELEC, Ambroise (2003). « Histoire externe du français en Afrique subsaharienne », *Manuel international d'histoire linguistique de la romania*, New-York Walter, Gerhard Ernest, p. 939-953.

QUEFFELEC, Ambroise (2004). « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », *Revue internationale des arts, lettres et sciences sociales*, Yaoundé, Presses Universitaires, p. 93-109.

QUEFFELEC, Ambroise (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique*, n° 21, p. 261-280.

ROSIER, Laurence (1999). *Le discours rapporté : histoires, théories pratiques,* Bruxelles, Duculot, 325 p.

SUNDELL, Lars-Göran (1991). *Le temps futur en français moderne*, Coll. « Studia Romanica Upsaliensis », Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 245 p.

TUOMARLA, Ulla (2000). *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Coll. « Academia Scientiarum Fennica », Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 262 p.

VINCENT, Diane et Sylvie DUBOIS (1997). *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche, 149 p.

6. Corpus transcrit

(Propos de Bindandi recueilli le 5 avril 2009 à Maroua, au lieu dit « Ministère du soya » situé dans les locaux du cabaret nommé « Ancien Combattant » au quartier Dougoï).

On *dit* que on ne *meurt* pas deux fois et, et, ma mère *me dit* que la fin du marché *accuse* les gens. Mon ami *veut* que la chose *prend* fin aujourd'hui après quatre jours. Paul *souhaitait* que le gars *attend* la fin de la cérémonie. Il dit *que* il mange ici sur place...Oui, j'ai dit *que* je comprends bien. Et il dit *que* il va payer demain matin. Il dit *que* je fais confiance...Et on dit *que* client est roi. Comme ça chef dit *que*, il revient après travail manger. Comment l a dit, *que* non, c'est payé demain. Je dis oui chef, *que* je comprends bien. Client dit, *que* le plat est fini, ajouter un peu. Il a dit *que*, bœuf, c'est cher au marché aujourd'hui. Mais c'est *chef*, c'est manger ici. *Directeur*, comment va ? Aussi *papa*, comment santé ? Aussi, mon *fils*, viens ici manger bon *soya...* Ma *sœur*, il y a place partout.

Bon, que il mange. L'argent *oui*, que il va donner l'argent ! *No* (non), je pas d'argent beaucoup. *Main* (mais), il va où ? *C'est vrai aussi. Voici*, que c'est vous encore...Il était aussi un gars de chez moi, il a dit *que* frère, tu me fais confiance. Il dit *que* tu peux aller voir le marché. Client dit *que* tu es trop cher avec ta viande. Euh Kosga me dit *que* ta viande donne l'argent beaucoup. Comma ! Il me dit *que* tu ne donnes pas crédit pourquoi. Il me dit que *je lui faisais* confiance. Il me dit que *je pouvais* aller au marché. Un client me dit que *j'étais* trop cher. Kosga me dit que *ma* viande *donnait* beaucoup d'argent... Il me dit que pourquoi *je ne donnais* pas de crédit... Mon client m'*a dit de mettre* beaucoup de piment...D'autres *disent de* ne pas *mettre* dedans. Bon, chacun *dit de faire* à son goût. Mais, je *dis de servir* mon type à table. Il *dit de l'accompagner* prendre un pot.

Comme on *m'a appelé* d'aller chercher la viande... Je le *demande* de m'aider à servir les clients. Clients *dérangent* de donner beaucoup de *soya* …mais on *doit* de faire attention, sinon on ne s'en sort pas. On me *propose* de faire autre chose hors de viande. Il a *dit que* si mon client *vient*, il mange la viande de 1000 f. Il m'*a dit que* son argent *est* petit pour manger. Client m*'a dit que* il n'*a* pas la monnaie. Il *dit que* on *va* faire comment. Je l'*ai dit que* je *cherche* le changement. Vrai de dieu, tu es mauvais client, quitte loin. Je *dis que quitte* loin, très…Je *dis que* mauvais clients *partent*. Je ne veux pas voir ici. Comme ça, je *dis que* pas ne *donne* jamain (jamais). Mon type, tu *dis que* je *parle* beaucoup no (non) ! Je *dis que* mauvais payeur *quitte* ici. Pas manger. Vrai, il a volé une vache ; le sous-préfet *a dit que* il *va payer* ça. Directeur *a dit que* il *va manger* encore le soir. Demain, il *dit que* il *va aller* au marché avant tout le monde. Il m'*a dit que* tu *vas voir.* Attends seulement. Comme Bible, Dieu *dit que* tu *vas aimer* ton frère, mais…

Il faut prudence, j'ai dit à un clando que tu *vas porter* la viande jusqu'à ministère de *soya.* Je *vais donner* 2000 f pour service. Oui, on *va* beaucoup *manger*, on *va* beaucoup *boire* aussi.

Les gars qui disent no (non) *vont voir* avec les yeux. Paul dit que on *va fêter* l'anniversaire demain. Comme il y a un policier qui m'a *dit que* mon frère, *viens* je vais t'aider. Non Glacé a *ditque va* vite vite au marché maintenant. Il faut...j'ai *dit que* mon enfant *viens* avec moi au marché de viande et *vois* aussi. Client dit que *bon*, va faire le marché après viens. Il dit maintenant que *bon*, trop c'est trop *va* t'en, tant pis. Wanso dit que *pardon*, je n'ai pas la monnaie ; *cherche* à côté. Mon type, je dis que *pardon* ne *mange* plus ici chez moi. J'ai l'ai dit que mon *frère pardon,* rentre à la maison. J'ai dit à mon *client pardon*, quitte loin. Ma femme dit que ma *sœur pardon* comporte-toi bien aussi. Le grand dit que *Paul bon* je te comprends, laisse le problème. Vous savez tout, je l'ai dit que *cherche* mon porte-monnaie vite. Dieu dit que ne *vole* pas ton frère. Je dis à mes enfants que *travaillez* pour réussir comme moi. On dit que ne *regarde* pas les autres, *fais* pour toi aussi.

Client m'*amontré* que *voici* l'argent, *prends* alors. Les gens *ont critiqué* que *va* lâche.*J'ai accepté* que je suis lâche mais *laisse*-moi tranquille.Je *souhaite* que tu gagnes, *va* voir ça. Il me donne un gros billet que bon tu peux changer, remets-moi le reste.Il me regarde que pardon donne-moi le reste. Client m'a dit *bon* donne-moi le reste d'argent alors. Ils me disent *bon* je suis leur meilleur asso de la ville. Beaucoup je les dis *pardon* ne fais pas les problèmes, évitez. C'est ami...Directeur dit *non* ne parle pas beaucoup. Les autres disent *pardon* ne nous chasse pas ici. Je l'ai dit mon *frère* fais-moi confiance. J'ai trouvé un autre *frère* je l'ai dit pardon rythme-moi un peu sur la route. J'ai dit *papa* envoie-moi quelque chose contre les sorciers de la ville. Papa répond mon *fils* vois ton oncle qui est au quartier Pont-Vert. Dawé dit mon *ami* sois gentil mais pas naïf. Quand on dit paie avant de manger au client, il refuse. J'ai dit aux clients soyez gentils avec moi. C'est comma, je dis j'aime tout le monde qui vient manger ici au ministère *soya*... On dit aux enfants venez, ils refusent ; les temps ont changé. Je dis à ma femme ne prépare pas la viande, prépare les feuilles j'aime

Elle m'*adit que bon c'est toi qui vas au marché*, j'ai dit que oui c'est moi. Toujours, toujours, j'*ai dit* à mon fils *que bon, tu connais mon patron au marché,* il dit oui. C'est toi qui *as dit que tu vas m'accompagner au marché,* il a dit oui. Mon père m'*a dit que tu aimes boucher*, j'ai dit oui quand je suis petit. J'*ai demandé que tu aimes la viande*, il dit oui pour 500 f. J'*ai dit* à mon client *que* pardon si je te coupe le *soya* de 3000 f *est-que* tu vas tout manger, il dit que oui. J'*ai demandé* au type qui a le crédit *que est-que* c'est bon, il dit non. C'est souffrance, j'*ai dit* à un autre *que* pardon, *est-que* je suis un mauvais type, il dit non. On va faire comma... Mon patron me *dit que est-que* tu aimes le crédit, je dis non. Directeur me *dit que est-que* j'ai ton argent, je l'ai dit non tu as tout payé.

Quand tu la dis de travailler, elle *demande ce que* tu vas la donner en cadeau. La vie a changé. Je *demande* le client *ce que* tu m'as gardé au marché. Quand je dis aux enfants d'aller garder les chèvres, ils *demandent ce que* je les donne. J'ai dit moi, je ne *demandais* pas mon père *ce que* il me garde. Je *demande ce que* tu gagnes en mangeant le crédit du boucher mon type. Je suis allé au marché *demander là où* on vend les moutons. Mon ami va *chercher là où* se trouve le bon *bili-bili*. Je ne *connais* pas *là où* on vend la viande du porc. C'est ma femme qui *connaît là où* il y a bon poisson au marché. Mon fils *sait là où* je garde le gros couteau. Il avait déjà mangé la viande et je *dis que* ouai je vais faire *comma.* J'ai perdu 1000 f et je *dis que* j'accuse *qui* ici. Il *dit que* pardon, c'est *qui* qui a pris mon argent.

Quand c'est le marché, je *dis que* on ne connaît pas c'est *qui.* Les enfants n'écoutent pas, je *dis que* je vais faire *comma*.

Il y a les choses. Ma femme m'*a demandé que* tu as eu *quoi* alors. Ma fille m'*a demandé quecombien* tu as eu au marché. Il m'*a demandé que* c'est *comma.* J'*ai demandé que* la maison se trouve *où*. Elle m'*a demandé que* ton problème c'est *comma*. J'*ai demandé* à mon client *que* tu vas manger *quoi*, il m'a dit que le soya et je l'*ai demandé ce que* il boit, il dit le *bili-bili*. Client m'*a demandé que* tu as gardé *quoi*, moi aussi je l'*ai demandé ce que* il veut. Tu veux que je te *dise que* je vais manger et maintenant tu vas me *demander que* je vais

manger *quoi* je vais dire *que quoi*. Les gens *m'ont demandé* tu as dans la poche *combien*. Ils *demandent* on mange *pourquoi*. J'*ai dit* mais tu paies ou *comment*. Tout le monde *connaît* on rit *pourquoi*. Il mange et il *dit* je dérange *comma*. C'est comprend pas.
Dieu témoin. Il m'a dit que je te demande à boire tu me donnes de l'eau *que* je vais faire *quoi avec*. C'est dire...On me dit *que* je travaille beaucoup pour aller *où*. Paresseux gens. Moi, je dis *que* on va faire *comma*. Voisin dit *que* je suis *quoi* devant lui. On va voir ça. On dit *que* la vie c'est le combat, c'est combat *pourquoi* : c'est dur. Je l'*ai dit que où* est ton argent que tu disais que tu allais me donner. C'est femme qui est mauvais. Ma femme l'*a demandé queoù* est parti ton argent. Il la *répond que où* est parti pour ton mari. La vie il y a tout. Quand je suis rentré, je l'*ai demandé que où* les enfants sont partis. Mon fils *dit que où* je ne connais pas. J'*ai demandé où* est le marché du bétail. J'*ai demandé où* est le grand boucher du village. J'*ai dit où* va le client là-bas. Femme dit je *connais où* va son argent. Il me *demande où* je travaille pourquoi. Quoi répondre comma. J'*ai dit* dans mon cœur *que* qu'*est-que* ça me donne comme leçon. Je parle pas. J'*ai dit* aussi *que coma* qu'*est-que* je vais faire maintenant. Les gens *ont.*